



Informations cotisations annuelles

A.P.E.L. :

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. Cette cotisation couvre essentiellement la publication de la revue « Famille Education » et les frais de fonctionnement de l'Union Régionale et Nationale des A.P.E.L. ; une partie de cette cotisation est reversée à l'A.P.E.L. de l'établissement.

DIRECTION DIOCESAINE :

Cette cotisation couvre les frais de fonctionnement des Services Diocésains.

U.D.O.G.E.C. :

Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique. Cette cotisation couvre les frais de fonctionnement du secrétariat et du service de comptabilité.

CAISSE DE SOLIDARITE :

Cette cotisation permet de mutualiser les investissements au sein des établissements du diocèse.

E.S.S.L (Ensemble Sportif Saint-Louis) :

Cette cotisation couvre les charges d'entretien du stade.

U.G.S.E.L. :

Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre, sert à financer les transports et les manifestations sportives du Primaire.

ACTIVITES SPORTIVES :

Sert à financer les activités sportives du Collège et du Lycée.

U.N.P.E.C. (Saint Christophe)

Qu'est-ce que L'UNPEC ?

L'UNPEC (Union Nationale de Prévoyance de l'Enseignement Catholique) est une assurance prévoyance dépendant de la Mutuelle Saint-Christophe, mutuelle propre à l'enseignement privé catholique, **non obligatoire***, elle assure, dans le cas du décès d'un des parents, par exemple, la gratuité des frais de scolarité de(s) enfant(s) en demi-pension jusqu'en classe de Terminale dans n'importe quel établissement privé catholique.

- Document de renonciation joint à la circulaire de rentrée à remettre impérativement remplie et signée, le jour de la rentrée à l'accueil de l'établissement.